



Compte-rendu du conseil municipal du 20 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le **20 décembre**, le conseil municipal de la commune de CROLLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Philippe LORIMIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : 13 décembre 2018

ORDRE DU JOUR

1. Affaires techniques - urbanisme – environnement

- 1.1. Vente du foncier « Zac Secteur 2 » à la société publique locale Isère Aménagement

2. Affaires financières

- 2.1. Décision modificative n° 1 du Budget
- 2.2. Autorisation pour l'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019
- 2.3. Constitution des provisions pour risques

3. Affaires juridiques

- 3.1. Ouvertures dominicales dérogatoires pour l'année 2019
- 3.2. Modification de la composition de commissions municipales
- 3.3. Modification de la composition de la commission mixte paritaire de la maison des jeunes et de la culture (MJC)

4. Affaires sociales

- 4.1. Subventions aux associations relevant de l'action sociale, du logement, de la prévention sanitaire
- 4.2. Vente de logements sociaux – SDH Le Soleil

6. Affaires sportives – vie associative

- 6.1. Subvention 2018 à l'association du patrimoine « L'Amicale des retraités Cebal – Frogas »

7. Affaires scolaires

- 7.1. Approbation de la convention de participation au financement de la construction d'une cuisine centrale

8. Affaires culturelles

- 8.1. Attribution d'une subvention exceptionnelle – AMA DIEM

PRESENTS : Mmes. BARNOLA, BOURDARIAS, CAMPANALE, CHEVROT, FRAGOLA, GEROMIN, GRANGEAT, GROS (jusqu'à la n° 097-2018), HYVRARD, MORAND
MM. BOUKSARA, BRUNELLO, CROZES, FORT, GAY, GERARDO, LORIMIER, MULLER, PAGES, PEYRONNARD

ABSENTS : Mmes. BELIN DI STEPHANO, BOUCHAUD (pouvoir à M. BRUNELLO), DEPETRIS, GODEFROY, GROS (à partir de la n° 098-2018, pouvoir à Mme. BOURDARIAS).
MM. BESSY, DEPLANCKE (pouvoir à M. GAY), GIMBERT (pouvoir à M. LORIMIER), GLOECKLE (pouvoir à M. PEYRONNARD), LE PENDEVEN

Mme. Blandine CHEVROT a été élue secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal, conformément à l'ordre du jour, a pris les décisions suivantes :

1 - AFFAIRES TECHNIQUES - URBANISME - ENVIRONNEMENT

Projet de délibération 1.1 : Vente du foncier « Zac Secteur 2 » à la société publique locale Isère Aménagement

Ce projet a été retiré de l'ordre du jour.

2 - AFFAIRES FINANCIERES

Délibération n° 094-2018 : Décision modificative n° 1 du Budget

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, approuve la décision modificative n° 1 telle que présentée ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement	Rappel BP 2018	DM n°1	Total budget
Charges à caractère général (011)	3 376 490	-77 950,00	3 298 540
Charges de personnel (012)	8 104 000	-250 000,00	7 854 000
Autres charges de gestion courante (ch 65)	1 409 110	-24 700,00	1 384 410
Attenuation de produits (ch 014)	586 400	10 330,00	596 730
Total gestion des services	13 476 000	-342 320,00	13 133 680
Charges financières (ch 66)	358 000	0,00	358 000
Charges exceptionnelles (ch 67)	1 336 476,85	5 100,00	1 341 577
Dotation aux provisions (ch 68)	83 000	35 150,00	118 150
Dépenses imprévues (ch 022)	50 000		50 000
Total dépenses réelles	15 303 476,85	-302 070,00	15 001 406,85
Dépenses d'ordre	6 653 039,73	302 070,00	6 955 109,73
Total dépenses de fonctionnement	21 956 516,58	0,00	21 956 516,58
Recettes de fonctionnement	Rappel BP 2018	DM n°1	Total budget
Atténuation de charges (ch 013 = rembt / personnel)	98 000		98 000
Produits des services, du domaine, ventes diverses (ch 70)	1 099 990	252 200,00	1 352 190
Impôts et taxes (ch 73)	13 719 600	-345 100,00	13 374 500
Dotations et participations (ch 74)	719 250	99 500,00	818 750
Autres produits de gestion courante (ch 75)	312 680	-28 420,00	284 260
Total recettes de gestion courante	15 949 520	-21 820,00	15 927 700
Produits financiers (ch 76)	32 200		32 200
Produits exceptionnels (ch 77)	9 310		9 310
Total recettes réelles	15 991 030	-21 820,00	15 969 210
Recettes d'ordre	5 965 486,58	21 820,00	5 987 306,58
Total recettes de fonctionnement	21 956 516,58	0,00	21 956 516,58

Dépenses d'investissement	Rappel BP 2018 (dont RAR)	DM n°1	Total budget
Dotations, fonds, réserves (ch 10)		15 000,00	15 000,00
Immob incorporelles (ch 20)	350 538,30	0,00	350 538,30
Subv d'équipement versées (ch 204)	302 755,92	0,00	302 755,92
Immob corporelles (achats : ch 21)	1 266 677,62	8 600,00	1 275 277,62
Immob en cours (travaux : ch 23)	5 598 443,18	13 650,00	5 612 093,18
Total dépenses d'équipement	7 518 415,02	37 250,00	7 555 665,02
Dotations, fonds, réserves (ch 10)	206 000,00		206 000,00
Emprunts et dettes (ch 16)	2 560 700,00		2 560 700,00
Dépenses imprévues (ch 020)	30 000,00	0,00	30 000,00
Total dép réelles d'investissement	10 315 115,02	37 250,00	10 352 365,02
Dépenses d'ordre	0,00	21 820,00	21 820,00
Total dépenses d'investissement	10 315 115,02	59 070,00	10 374 185,02
Recettes d'investissement	Rappel BP 2018 (dont RAR)	DM n°1	Total budget
Subv d'investissement (ch 13)	463 894,90	-140 000,00	323 894,90
Emprunts et dettes (ch 16 hors 165)	1 404 700,00	0,00	1 404 700,00
Travaux (ch 23)	28 000,00		28 000,00
Total recettes d'équipement	1 896 594,90	-140 000,00	1 756 594,90
Dotations, fonds, réserves (ch 10)	630 000,00	-103 000,00	527 000,00
Emprunts et dettes (165 = rembt de cautions)	6 000,00		6 000,00
Produit des cessions (ch 024)	135 310,00	0,00	135 310,00
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	191 746,58		191 746,58
Total recettes financières	963 056,58	-103 000,00	860 056,58
Total rec réelles d'investissement	2 859 651,48	-243 000,00	2 616 651,48
Recettes d'ordre (dont résultat reporté)	7 455 463,54	302 070,00	7 757 533,54
Total recettes d'investissement	10 315 115,02	59 070,00	10 374 185,02

Délibération n° 095-2018 : Autorisation pour l'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, autorise Monsieur le Maire à engager et mandater des dépenses d'investissement nouvelles avant le vote du budget 2019, dans la limite de la répartition suivante :

- Chapitre 20 (immobilisations incorporelles) 100 000 €
- Chapitre 21 (immobilisations corporelles : acquisitions) 347 000 €
- Chapitre 23 (immobilisations en cours : travaux) 1 500 000 €

Délibération n° 096-2018 : Constitution des provisions pour risques

Madame l'adjointe chargée des finances expose aux membres du conseil municipal le risque de non recouvrement de dettes locatives. Le tribunal de commerce ayant récemment prononcé la mise sous liquidation judiciaire de 2 sociétés locataires de la commune, le respect du principe de prudence oblige à constituer une provision pour risques conformément à l'instruction comptable et budgétaire M14.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

- De constituer une provision pour risques pour un montant total de 18 844,09 € pour une société locataire d'un atelier locatif,
- D'augmenter de 16 279,46 € la provision pour risques déjà provisionnée pour un montant de 82 991,27 € par délibération n° 015-2018 du 30 mars 2018, pour une société locataire d'un commerce, soit une provision globale de 99 270,73 €,
- D'imputer ces montants à l'article 6815 du budget communal, pour 35 123,55 € globalement.

3 - AFFAIRES JURIDIQUES

Délibération n° 097-2018 : Ouvertures dominicales dérogatoires pour l'année 2019

Depuis 2015, la liste de ces dimanches doit être fixée par arrêté du Maire avant le 31 décembre de l'année précédente et après avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, donne un avis favorable à l'ouverture dominicale des commerces crollois les dimanches 22 et 29 décembre 2019.

Projet de délibération 3.2 : Modification de la composition de commissions municipales

Ce projet a été retiré de l'ordre du jour.

Projet de délibération 3.3 : Modification de la composition de la commission mixte paritaire de la maison des jeunes et de la culture (MJC)

Ce projet a été retiré de l'ordre du jour.

4 - AFFAIRES SOCIALES

Délibération n° 098-2018 : Subventions aux associations relevant de l'action sociale, du logement, de la prévention et du sanitaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de soutenir ces projets et approuve le versement à ces associations des subventions ci-dessous :

NOM	Subvention proposée
AAJAA (Cancérologie de l'adolescent et de l'adulte jeune de l'Arc Alpin)	200 €
Aide et Action	1 000 €

Délibération n° 099-2018 : Vente de logements sociaux – SDH Le Soleil

La SDH souhaite procéder à la mise en vente de 10 logements individuels situés au 48, 55, 65, 68 et 75 Place du Soleil et a donc sollicité le représentant du Préfet qui saisit pour avis la commune de Crolles, en tant que commune d'implantation des logements concernés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, donne un avis favorable à la mise en vente de 3 logements sur les 10 demandés sur l'ensemble immobilier « Quartier du Soleil », sous réserve de l'autorisation du Préfet.

6 – AFFAIRES SPORTIVES – VIE ASSOCIATIVE

Délibération n° 100-2018 : Subvention 2018 à l'association du patrimoine « L'Amicale des retraités Cebal – Froges »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, attribue une subvention de fonctionnement de 200 € à l'association Amicale des retraités CEBAL – FROGES.

8 – AFFAIRES CULTURELLES

Délibération n° 101-2018 : Attribution d'une subvention exceptionnelle – AMA DIEM

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de soutenir l'association AMA DIEM en lui allouant une subvention exceptionnelle de 9 549 €, permettant une participation aux frais des concerts de charité organisés à l'espace Paul Jargot le samedi 24 novembre 2018



La séance est levée à 20 h 30

